



## COMPTE RENDU COPIL GPEC

La réunion s'est tenue en visio-conférence avec les délégations complètes, sous la présidence de la CFDT.

### Points d'actualité

#### Les évènements de la période

**Conférence sur les métiers de l'Action sociale**, résultant de l'étude. Initialement prévue le 17 mars, elle **aura lieu sous forme de webinaire le 7 juillet** de 14h30 à 16h30, les inscriptions sont ouvertes. Il est encore temps.

**Séminaire « Décrypter les changements organisationnels pour mieux les accompagner » le 29 septembre** de 9h30 à 16h30.

**Le CFEM s'est adapté durant la crise sanitaire** afin de maintenir des formations : 17 Webinaire et 67 classes virtuelles, 3627 salariés concernés.

Cette période a permis de passer à la vitesse supérieure sur la formation à distance, et d'identifier les pratiques compatibles ou non.

#### Encaissement des cotisations AGIRC-ARRCO par l'ACOSS

Concernant ce transfert vers les URSSAF, aucun report d'échéance n'est annoncé ; la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022 reste effective pour l'instant.

**Un différend subsiste entre l'ACOSS et l'AGIRC-ARRCO sur la cotraitance.** L'ACOSS veut récupérer l'ensemble du processus (encaissement des cotisations et fiabilisation des données) et l'AGIRC-ARRCO veut conserver la fiabilisation des données, comme c'était prévu.

La Direction de la Sécurité Sociale (D.S.S) qui a été saisie par le Conseil d'Administration de l'AGIRC-ARRCO veut un schéma orienté clients.

**Le comité de pilotage décisionnel** composé de la DSS, de l'ACOSS et de l'AGIRC-ARRCO **devrait rendre une décision fin juillet 2020**, en vue d'un arbitrage et de clarifier la situation.

**A l'interpellation des employeurs par la CFDT** demandant si un courrier a été émis par la présidence et la vice-présidence paritaire sur le sujet, le Directeur de l'Association Employeurs, Marc Landais, ne peut confirmer.

Mais parallèlement, **des prises de contacts entre les présidences des Conseils d'Administration de l'AGIRC-ARRCO et de l'ACOSS ont été menées.**

Sur le plan Ressources Humaines, 2 GPS ont déjà fait part de leur volonté de transférer des salariés (cotraitance ou non) et l'ACOSS s'engage à intégrer les salariés des GPS sur le même principe que le RSI.

**La CFDT confirme sa demande et la mise en place sans délai d'un comité de suivi régulier de ce dossier composé de 2 représentants par Organisation Syndicale**, jusqu'à la fin de l'été. Celui-ci pourra se transformer ensuite par un comité opérationnel qui devra s'impliquer dans la mise en œuvre.

## **Situation financière du régime AGIRC-ARRCO - COVID 19**

Pour donner suite à une question de la CGT sur le courrier adressé par la présidence et vice-présidence du CA AGIRC-ARRCO sur le prêt d'état pour faire face au manque de cotisations (Report d'échéance et absence de versement pour motif chômage partiel) suite au COVID, Monsieur LANDAIS répond que le courrier vient d'arriver et que c'est un refus au motif que le régime à des réserves.

Les Organisations demandent la transmission des courriers.

## **Formation certifiante des élus et mandatés**

**B. EMERY regrette qu'il n'y ait aucun inscrit à ce jour** et demande si celle-ci doit être annulée.

La CGC précise qu'elle n'a pas vu la demande d'inscription mais déclare avoir 5 candidats potentiels.

**La CFDT propose le maintien de cette session, et suggère plutôt un report de date permettant aux militants de s'inscrire jusqu'à la rentrée, compte tenu de la période actuelle.**

Après débat, conclusion est faite que dans les GPS cette offre de formation qualifiante n'est pas redescendue au public concerné.

La session ne sera donc pas annulée, mais les dates prévues pourront être différées. Chaque organisation se fera le relai d'information auprès des équipes syndicales puisqu'en la matière les RH des groupes ne semblent pas jouer le jeu.

## **Centre de Formation et des Expertises Métiers - CFEM**

### **Devenir de cet outil de la Branche**

Le catalogue 2021 n'est pas finalisé. L'intégralité des stages a été revue : Retraite et Assurance

Pour la **partie Retraite** : aménagement avec une partie en présentiel et une partie en distanciel.

Pour la **partie Assurance** : au regard du peu d'appétence des GPS pour former leurs collaborateurs par l'intermédiaire du Centre. Il y aura une réduction drastique de l'offre et elle portera exclusivement sur le réglementaire.

**La CFDT alerte sur le risque majeur de mettre en danger le Centre de formation de la Branche**, si les GPS ne l'utilisent pas sur la partie assurantielle et **prône un partenariat avec les GPS qui ont une structure formation afin de poursuivre ces sessions, avec leur concours au service de l'ensemble des GPS.**

**A défaut, outre sa pérennité qui serait menacée** par le manque de financement, **ce sont aussi les GPS qui n'ont pas de structure formation qui seront lésés**, puisque les formations dont ils ont besoin pour leurs salariés ne seront plus au catalogue.

### **Création d'un nouveau CQP « Gestionnaire Entreprises »**

La **création d'un CQP « Gestionnaire Entreprise Retraite » est approuvée** par le COPIL.

Celui-ci permettra de valoriser les fonctions en lien avec les événements de la vie de l'entreprise, avec la fiabilisation des déclarations et le calcul des cotisations, en passant par le recouvrement amiable et le contentieux.

**Toutes les organisations syndicales sont favorables à son enregistrement au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sous forme de CQP de Branche.**

La CFDT, rejointe par les autres organisations syndicales, **pointe l'absence de reconnaissance récurrente des salariés qui s'impliquent dans ce processus de formation**. Et rappelle que son succès, conditionne l'existence même de cette certification.

## Observatoire des métiers et des qualifications

### Indicateurs clés du profil de branche

Ce document est riche en information et cible la baisse récurrente des effectifs et notamment des personnels en production.

La CFDT s'est interrogée sur le système des vases communicants entre les différentes classes et demandé s'il reflétait la reconnaissance des salariés de la Branche, par un changement de classe, notamment d'Employé à Agent de Maitrise, et de Maitrise à Cadre, **et donc traduisait la promotion des salariés en place**.

La CFDT a souligné la baisse récurrente des effectifs de notre Branche, rappelant l'incapacité à intégrer des jeunes, y compris dans la catégorie « employé », soulignant que 2001 était la dernière période de forts recrutements.

La CFDT s'inquiète, arguant qu'une Branche qui ne renouvelle pas sa pyramide des âges est une Branche qui meurt.

### Zoom sur les métiers de l'informatique

Une analyse qualitative vient compléter les premiers travaux sur le quantitatif, avec une alerte en terme d'effectifs puisque l'horizon 2022 avec un effectif à zéro dans les GPS, c'est demain !

La CFDT a interpellé les employeurs et suivra ce dossier.

### Etude sur les métiers de la MOA

L'étude est complète et riche. Un atelier débat est d'ores et déjà programmé pour le mois d'octobre. Il viendra parachever par des échanges, les éléments qui ressortent de cette étude.

L'information vous parviendra, dès que la date sera connue, et vous pourrez vous inscrire.

*Tous les documents sont accessibles sur l'espace interStis du Secteur RCIP  
Il est ouvert aux Syndicats, Délégués Syndicaux Centraux et Adjointes  
Et aux membres des collectifs.*

